

C. PCT 1388

Le Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur de communiquer que le rapport (document PCT/WG/6/24) de la sixième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)* qui s'est tenue du 21 au 24 mai 2013, a été adopté par correspondance. Le rapport ainsi que les autres documents de la session sont disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=28622).

RV

Le 10 octobre 2013